

Recyclage matière et valorisation énergétique des biodéchets : enjeux et solutions apportées par la méthanisation

30 septembre 2021 – Paris 15^{ème}

Journée technique organisée avec le soutien de

Retour d'expériences collecte des biodéchets et lien avec valorisation en méthanisation

Nicolas PIERAUT

Directeur, SMICTOM d'Alsace Centrale

QUI SOMMES-NOUS ?

SMICTOM d'Alsace Centrale

UN SYNDICAT DE COLLECTE ET TRAITEMENT

qui regroupe **6** communautés de communes,
soit **90** communes
pour **132 000** habitants

UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC :

Gérer les déchets,
de la collecte au traitement,
170 agents



QUELLES SONT NOS MISSIONS ?

COLLECTER

les déchets : en porte-à-porte, en conteneurs d'apports volontaires et en déchèterie

Depuis 2019 les biodéchets en apport volontaire

TRAITER

les déchets par : recyclage, compostage, incinération, et enfouissement

Jusqu'en 2018 TMB sur OMr – à partir de 2019 méthanisation des biodéchets – poursuite compostage des déchets verts (marchés publics)

SENSIBILISER

les habitants : pour réduire les déchets et bien trier

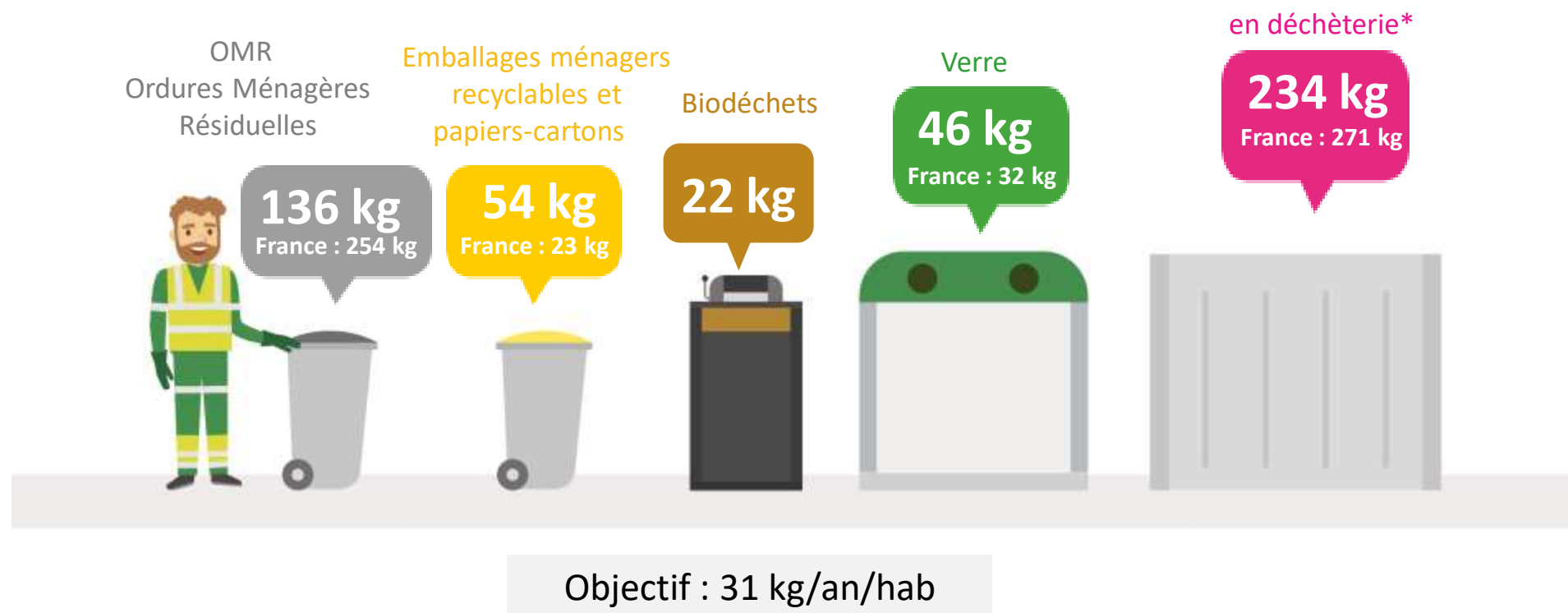
PRÉSENTATION DU SMICTOM D'ALSACE CENTRALE

Un territoire engagé dans le zéro déchet

- ✓ Promotion du compostage depuis 2002
- ✓ **Programme Local de Prévention** 2009, puis Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage en 2016 :
-11% de déchets produits (2010-2018)
- ✓ **Redevance Incitative** au volume depuis 2010, à la levée depuis 2020

Facteur de succès

Chaque habitant produit **492 kg** de déchets en 2020
(580kg en moyenne en France) dont



Que contiennent les bacs gris en Alsace centrale en 2020 ?

136 kg / hab / an
en 2020

Encore du gisement biodéchets à aller chercher



45% de biodéchets

→ qui pourraient être évités, compostés ou triés (restes alimentaires, gaspillage...)



11% de déchets recyclables

→ destinés aux bacs jaunes (emballages, papiers...)



6% de déchets d'autres collectes

→ à apporter en déchèterie (textiles, électroménager, etc.)



38% de déchets effectivement destinés au bac gris : tous les déchets résiduels

→ Un tiers de ces déchets pourront être triés à partir de 2023 (films et barquettes en plastique...)

Plusieurs solutions possibles pour le tri à la source des biodéchets

- ✓ Obligation réglementaire
- ✓ Equilibrer les solutions en fonction de leur coût pour la collectivité et la capacité des usagers à s'approprier les différentes solutions

Comparatifs des coûts de traitement en €/t TTC au SMICTOM



Compostage in situ



Méthanisation



Incinération

Facteur de motivation par rapport à des collectivités entre 40 et 70 €/t d'incinération

La collecte en apport volontaire des Biodéchets

**Pilote en 2018 = rassurer sur
odeurs, intérêt...**

Facteur de succès

**Déploiement entre juin et
décembre 2019
Communauté de Communes
par Communauté de
Communes**

**Objectif : Récupérer 4000
tonnes par an de Biodéchets**



Comment ça marche ?



<https://www.youtube.com/watch?v=wRkL9IGVJro>

https://www.youtube.com/watch?v=_uZuY8Np3fs

Le dispositif

Le kit biodéchets :

- Un bioseau ajouré de 10 litres
- Un lot de 100 sacs krafts
- Une plaquette explicative et autocollant de consignes



LA COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE DES BIODÉCHETS

Le dispositif technique choisi : l'abri bac

- ✓ 631 bornes déployées (563 points de collecte)
 - ✓ **1 borne pour 100 foyers**
- ✓ Placement en **partenariat avec les communes**
- ✓ Pas de contrôle d'accès mais placement **au cœur des quartiers**
- ✓ Un déploiement dans **toutes les communes**, mais avec un **maillage axé sur le collectif** pour ne pas décourager les pratiques de compostage
- ✓ **Limité à l'usage des ménages** : travail avec les professionnels pour :
 - ✓ Les orienter vers la filière
 - ✓ Encourager les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire
 - ✓ Encourager le compostage autonome en établissement

Environ 1600 € TTC/borne

Facteur de succès

Les +

Moins coûteux
Faible encombrement au sol
Facile à déplacer



LA COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE DES BIODÉCHETS – FACTEURS DE SUCCES

Une stratégie de distribution multiple :

- **Permanence dans les déchèteries**
Pendant 1 mois avant le lancement de la collecte
- **Porte-à-porte pour les résidences collectives (40% des foyers)**
Distribution assurée par un prestataire tiers (ACP)
- **En Mairie**
Pour proposer plus de proximité

Une campagne de communication variée:

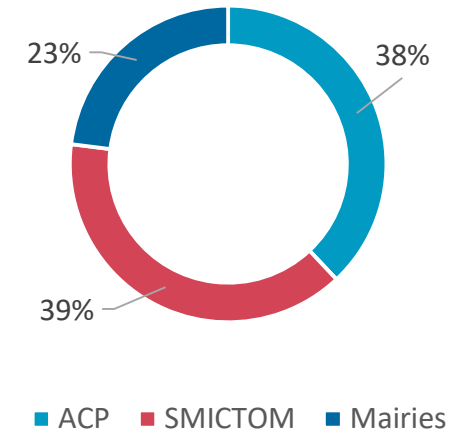
- ✓ Affichage
- ✓ Radio
- ✓ Presse
- ✓ Réseau sociaux
- ✓ Manifestations
- ✓ Courrier toutes boîtes aux lettres

Facteur de succès

39 300 distribués

73% de la population équipée

- 65% en foyers en pavillon
- 81% des foyers en collectifs



Prendre une participation dans un méthaniseur

L'enjeu est de:

- développer la concurrence (= meilleur coût)
- devenir producteur d'énergie

(en lien avec le Plan Climat)

- ✓ Méthaniseur en cours de construction
- ✓ Prise de participation
- ✓ Vigilance sur qualité (entrants et digestat)
- ✓ Le SMICTOM lancera ensuite un appel d'offres collecte (1 lot) et traitement (1 lot)
- ✓ La société pourra répondre, sans garantie d'être retenue
- ✓ Dividendes





**Merci
pour votre attention**

Qu'est-ce qu'un biodéchets ?

AUTORISÉS :



Épluchures, fruits et légumes abîmés



Restes de repas



Pains et céréales



Coquilles d'œufs



Marc de café et sachets de thé



Mouchoirs, essuie-tout et serviettes en papier blanc



Os, viandes, poissons, produits de la mer



Laitages

INTERDITS :



Huiles



Emballages, films plastiques, capsules de café



Cendres, litière



Déchets verts du jardin

Déploiement des points d'apports volontaire

Le calendrier proposé pour le déploiement des PAV biodéchets est le suivant :

Zone de déploiement	Nb d'habitants	Nb de PAV	Date de sensibilisation	Démarrage de la collecte
CC de Sélestat (Sélestat)	19 252	77	Juin 2019	1/07/19
CC de Sélestat	17 272	75	Juillet 2019	1/08/19
CC de Villé CC du Val d'Argent	10 963 9 653	53 40	Août 2019	1/09/19
CC du Ried de Marckolsheim	20 046	90	Septembre 2019	1/10/19
CC Pays de Barr et du Bernstein	24 000	104	Octobre 2019	1/11/19
CC d'Erstein	28 880	121	Novembre 2019	1/12/19